

## INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR DU CONTENEUR

Date de publication : 1. 8. 2022 Version : 2.2.5

Merci d'avoir acheté ce produit de haute qualité fabriqué par Smart Heating Technology s.r.o. [société d'actionnaire] (ci-après "Fabricant" ) Veuillez lire ces Instructions d'utilisation du conteneur (ci-après uniquement les « Instructions ») Lire avec précaution, car procéder conformément à ces Instructions est une condition préalable à une utilisation correcte du Conteneur. Ces instructions s'appliquent à plusieurs versions de conteneurs et, par conséquent, toutes les parties qui y sont décrites ne doivent pas nécessairement être appliquées dans votre cas. Les accessoires de votre conteneur dépendent de ce que vous avez spécifié dans votre commande (contrat d'achat). En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter (pour les coordonnées, voir l'en-tête de ces instructions).

### 1. MANIPULATION DU CONTENEUR

#### Consignes pour une manipulation en toute sécurité

- Le personnel manipulant le Conteneur doit avoir la qualification pertinente pour ce type de travail et doit avoir manifestement pris connaissance de ces Instructions.
- Toutes les fenêtres, portes et barrières doivent être fermées et sécurisées avant que le Conteneur ne soit manipulé.
- Il est interdit de manipuler le conteneur avec toute personne à l'intérieur.
- Lors de la manipulation du Conteneur, toutes les technologies intégrées et tout matériel rangé dans le Conteneur doivent être sécurisés contre le mouvement.
- Le Conteneur ne peut être manipulé que si la charge utile ne dépasse pas la valeur spécifiée dans la commande (contrat d'achat).
- Toute manipulation quelle qu'elle soit (par grue ou chariot élévateur) d'un conteneur endommagé est interdite.

#### Le Conteneur ne peut être manipulé que par les techniques suivantes :

##### 1.1 Câbles attachés aux coins ISO supérieurs

Le conteneur est manipulé par les quatre éléments du coin supérieur. Les forces de levage doivent agir dans un angle qui ne doit pas être inférieur à 60° par rapport au plan horizontal (voir Figure 1). Les crochets doivent toujours être insérés dans le sens de l'intérieur vers l'extérieur (voir Figure 2).



Figure 1 – Angle de levage pour les coins ISO supérieurs

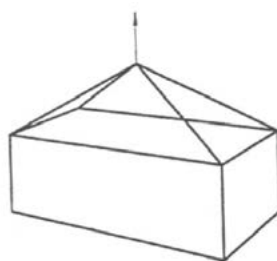


Figure 2 – Levage par les coins ISO supérieurs

## 1.2 Câbles attachés aux coins inférieurs ISO

Le conteneur est manipulé par des câbles attachés aux trous des quatre éléments d'angle inférieurs. Les câbles doivent tous être fixés en bas uniquement aux éléments d'angle, et les forces de levage ne doivent pas agir à une distance supérieure à la surface extérieure de l'élément d'angle de 38 mm (voir Figure 3). L'angle de levage d'un conteneur debout illustré à la figure 4 ne doit pas être inférieur aux valeurs minimales précisés dans le tableau ci-dessous :

Longueur du conteneur	Angle $\alpha$
12192 mm – 9125 mm	30°
9125 mm – 6058 mm	37°
6058 mm – 2991 mm	45°
2991 mm and less	60°

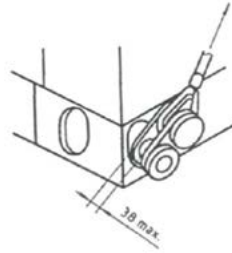


Figure 3 – Levage par les coins inférieurs

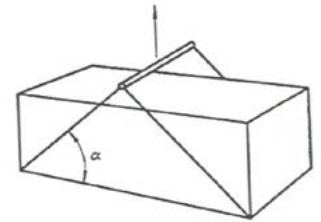


Figure 4 – Angle de levage pour les coins inférieurs ISO

## 1.3 Levage du conteneur par chariot élévateur

Le conteneur peut être soulevé par un chariot élévateur, à condition qu'il dispose de fentes de levage pour fourches. Idéalement, la fourche insérée doit s'étendre sur toute la largeur du conteneur, mais jamais moins de 1825 mm à l'intérieur des fentes de levage des fourches. Si la distance entre les fentes de levage des fourches est différente de 2050 mm, seul un conteneur vide peut être manipulé de cette manière.

**IMPORTANT :** En aucun cas le Conteneur ne doit être levé, qu'il soit équipé ou non de passages pour fourches, avec sa base posée sur les fourches.

## 2 CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Le personnel d'entretien, d'exploitation et d'installation du conteneur doit être dûment qualifié pour ce travail. Le Responsable de la sécurité au travail est le client ou une personne autorisée par lui et doit valider cette qualification. Il est supposé que l'utilisateur du conteneur aura plus de 18 ans, physiquement et mentalement apte, et avant de commencer à utiliser le Conteneur, vous avez manifestement pris connaissance de ces Instructions et de tout Documentation.

### Préparation de surface

Le conteneur doit être placé sur une surface de base plane d'une capacité de charge et d'une stabilité adéquates, reposant fermement sur tous les éléments de support définis dans la documentation jointe, mais au moins sur les quatre éléments d'angle. La surface de base doit être constitué d'un matériau capable de supporter les charges imposées par les éléments du Conteneur. Le terrain ne peut pas être en pente. La planéité de la surface doivent être compris dans une tolérance de  $\pm 5$  mm. Les irrégularités de surface peuvent être compensées en plaçant un nombre adéquate de pièces de tôle galvanisée entre la surface et le Conteneur.

Les conteneurs sont livrés autoportant . S'il est nécessaire d'ancrer le Conteneur à la base, cela doit être fait exclusivement par les éléments d'angle au moyen de Twistlocks (c'est-à-dire des attaches de conteneur), ou par des connecteurs fournis ou approuvés par le Fabricant.

Le conteneur doit être monté de manière à ce que le sol soit suffisamment ventilé par le dessous. Le Conteneur ne doit jamais se tenir dans l'eau. Il est interdit d'accumuler de la terre ou de la neige contre le Conteneur. La route d'accès au conteneur doit répondre aux exigences de son utilisation.

### **Chargements sur le conteneur**

Sauf indication contraire, la charge au sol maximale autorisée est de 500 kg/m<sup>2</sup> dans le conteneur. Sauf indication contraire. La charge sur le toit du conteneur est de maximum 150 kg/m<sup>2</sup>. Si une plus grande quantité de neige s'accumule sur le toit du conteneur, il faut l'enlever. Il est interdit d'arrimer sur le toit du Container tout objet auquel il n'est pas destiné. Pour les charges admissibles, voir la confirmation de commande ou le dessin de production approuvé.

### **Evacuation de l'eau**

L'eau du toit coule le long des parois du conteneur jusqu'au sol où elle est absorbée ou rejetée dans les égouts.

### **Fonctionnement des portes et fenêtres**

Après la livraison et la mise en place du Conteneur, le bon fonctionnement des portes, portails, volets et fenêtres doit être vérifié. Si nécessaire, les charnières de porte et/ou de fenêtre doivent être ajustées. Le mauvais fonctionnement des portails, portes ou fenêtres peut être causé par une base insuffisamment nivelée ou par tassement des fondations. Les charnières doivent être vérifiées une fois par an et il faut les graisser.

Les portes et les portails ne sont pas étanches (sauf indication contraire) et doivent donc être, en particulier par temps humide et pluvieux, soigneusement fermer.

### **Températures de fonctionnement à l'intérieur du conteneur (conditions climatiques)**

Le conteneur est résistant aux conditions météorologiques normales (pluie, neige) et est conçu pour des températures extérieures entre

- 20°C (-4°F) et +40°C (+104°F) et humidité relative normale à l'intérieur du Conteneur entre 40 et 60%, sauf accord écrit Par ailleurs. Si le conteneur est équipé, par exemple, d'une isolation thermique/incendie, d'une couverture du sol métallique ou de meubles en bois - c'est-à-dire objets sensibles à l'humidité et à la condensation des vapeurs d'eau, nous recommandons de maintenir une température intérieure d'au moins +12 °C (+54°F ), sinon la durée de vie de ces objets sera considérablement réduite, leurs propriétés techniques physiques ne peuvent pas être maintenues et aucune demande de réparation sous garantie ne sera acceptée.

Principes à respecter dans des conditions climatiques extrêmes :

- À des températures très élevées, la température de surface peut dépasser +60 °C (+140 °F), auquel cas des mesures doivent être adoptées pour éviter que le matériel rangé à l'intérieur du conteneur ne soit endommagé et que l'opérateur ne se brûle.
- À des températures très basses (autour de -20 °C (-4 °F)), il existe un risque potentiel qu'une peau humide se « colle » à la surface de l'acier (protection port obligatoire de gants).

### Inspections et entretien réguliers

Tout au long de la vie du conteneur, des inspections régulières doivent être effectuées et l'entretien effectué conformément à ces instructions. Le Conteneur doit être inspecté avec soin au moins une fois tous les 3 mois, en particulier ses parties mobiles, ses équipements fonctionnels et ses parois extérieures. Toute saleté doit être enlevée et tout dommage en dessous vérifié et réparé. Toute feuille ou autre saleté accumulée sur le toit qui empêche l'évacuation libre de l'eau du toit doit être enlevé. Si une quantité importante de neige s'accumule sur le toit pendant les mois d'hiver, il doit être régulièrement enlevé. Tout liquide renversé, quel qu'il soit, doit être immédiatement lavé et séché.

### Mise au rebut du conteneur à la fin de sa durée de vie utile

Le Container est fabriqué à partir de matériaux recyclables (acier, aluminium, plastique, caoutchouc, etc.). A la fin de sa vie utile le Container doivent être éliminés conformément aux réglementations locales en vigueur.

## 3 RÉPARATIONS DE PEINTURE

### Informations générales

Après tout travail d'installation effectué à l'intérieur ou à l'extérieur du Conteneur, tous les copeaux d'acier, poussière d'acier, graisse et autres saletés doivent être nettoyé immédiatement. Tout dommage (rayures, salissures, etc.) doit être réparé immédiatement en utilisant la peinture fournie à cet effet. Si le matériau de revêtement a plus de 24 mois, un nouveau kit de réparation de peinture doit être commandé. Le toit (sauf indication contraire) n'est pas conçu pour être piétiné. Par conséquent, lors de la montée sur le toit, la peinture doit être protégés par une méthode appropriée contre les dommages (par exemple en étalant des morceaux de carton sur la surface ou similaire). Lors de la manipulation du Conteneur, tout endommagement de la peinture par des crochets ou des chaînes doit être évité, et tout dommage de ce type doit être réparé immédiatement.

L'utilisateur doit maintenir la surface du conteneur propre. La peinture du conteneur doit être contrôlée à intervalles réguliers (3 mois). Lors de ces inspections, n'oubliez pas de vérifier également le toit.

Après avoir transporté le conteneur pendant les mois d'hiver, il est recommandé de le nettoyer (le laver avec de l'eau), car il y a un risque que la peinture soit endommagée en raison d'une exposition prolongée au sel.

Si des dommages de peinture sont constatés (éraflures, rayures, taches de rouille, etc.), les dommages doivent être réparés afin d'éviter d'autres dommages et de s'assurer que le produit dans son ensemble fonctionne correctement. Si ces instructions ne sont pas respectées, la garantie du produit deviendra nul et non avenue.

La peinture du conteneur doit être régulièrement nettoyée et tout dommage mineur doit être soigneusement réparé conformément aux instructions techniques et documentation pour les composants individuels du système de revêtement (fiches techniques) et empêcher ainsi que les dommages ne se propagent davantage.

L'utilisateur doit, lors de l'entretien régulier, veiller à tout dommage subi au cours de l'utilisation du Conteneur.

Le système de revêtement appliqué au conteneur répondra à la fin de la période de garantie aux attributs de qualité spécifiés ci-dessous (pour la période de garantie, voir la confirmation de commande):

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 1. Cloquage     | max. degré de cloquage = 2 (EN ISO 4628-2)      |
| 2. Épluchage    | max. degré de pelage = 2 (EN ISO 4628-5)        |
| 3. Décoloration | ne dépassant pas dE 8                           |
| 4. Rouille      | ne dépassant pas le niveau Ri 3 (EN ISO 4628-1) |

## Instructions pour réparer divers types de dommages

### 1) DOMMAGES À LA PEINTURE, ROUILLE :

Enlevez mécaniquement toute trace de rouille jusqu'au métal nu. Retirez tous les restes de matériaux de revêtement. Retirez toutes les peintures détachées de la surface. À l'aide d'un produit dégraissant adapté (acétone ou similaire), nettoyez la surface. Ne pas utiliser de benzène technique. Appliquez le système de revêtement selon les spécifications. Ce faisant, respectez les instructions des fiches techniques en vigueur. L'application doit être effectuée par une personne familiarisée avec la manipulation des systèmes de revêtement.

### 2) DÉCOLORATION, VIEILLESSEMENT DE LA PEINTURE :

L'exposition du conteneur aux effets des intempéries (en particulier aux rayons UV) peut entraîner une décoloration de la couche de finition. Même si les matériaux utilisés sont résistants aux rayons UV, ce phénomène est inévitable, selon la durée d'exposition.

### Restauration de peinture

Lors de la restauration partielle de la surface du conteneur, il est toujours préférable de restaurer une partie contiguë complète de la surface. Sinon le résultat peut-être pas esthétique. Dégraisser toute la surface avec un dégraissant adapté (acétone ou similaire). Ne pas utiliser de benzène technique. Dépolir mécaniquement la surface et dépolir. En cas de taches de rouille, procéder selon le point 1. Appliquez le système de revêtement selon les spécifications (voir la confirmation de commande). Pendant l'application, respectez les instructions pertinentes des fiches techniques. Le système de revêtement doit être appliqué par une personne familiarisée avec la manipulation des systèmes de revêtement.

## 4 ACCESSOIRES EN OPTION

Selon ce que vous spécifiez dans votre commande (contrat d'achat), le Conteneur en acier peut être équipé d'autres accessoires et des composants avec des fonctions utilitaires, comme une installation électrique (lumières, prises de courant, ...), un système de protection incendie, ventilation et climatisation, système d'insonorisation, etc. Pour que ces systèmes fonctionnent correctement et en toute sécurité, il est impératif de respecter la notice de chacun de ces appareils. De plus, il est nécessaire de procéder à des inspections régulières et des révisions à des intervalles spécifiés par la législation locale en vigueur et conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien des composants individuels. Tous les défauts et dommages constatés doivent être corrigés immédiatement afin de maintenir les fonctions du produit.

Une autre condition préalable au respect des conditions de garantie est que le Conteneur et l'équipement qui y est installé soient utilisés conformément avec le but de la conception et la manière définie. De plus, un entretien préventif régulier payant et des révisions de l'équipement doivent être effectuées par Smart Heating Technology ou son service après-vente agréé.

### Installation électrique

L'installation électrique est réalisée conformément à la norme spécifiée par le client. Le câblage est installé dans les murs et le plafond du conteneur ou est monté en surface, en utilisant les câbles prescrits. Conformément à la documentation électrique approuvée, un tableau approprié avec tous les composants nécessaires aux circuits électriques du Conteneur et avec un disjoncteur différentiel est installé au lieu défini.

- Des instructions d'utilisation pour l'installation électrique sont fournies pour chaque instrument. Respectez ces instructions.
- Tous les travaux sur les installations électriques du Conteneur et le raccordement du Conteneur au réseau électrique doivent être effectués par une personne certifiée d'électrotechnique appropriée !

## Ventilation et climatisation

### 1) Conduits de ventilation et accessoires

La ventilation mécanique distribue de l'air exempt de particules, de poussière ou autres. Grâce à ce système de distribution, l'air frais (extérieur) est fourni, généralement par des ventilateurs, dans la pièce ventilée, et l'air usé (rejeté) est évacué. Une partie de cette canalisation de distribution peut également avoir des composants pour contrôler le débit d'air, atténuer le bruit propagé à travers les conduits, etc. Le nombre et les paramètres et les fonctions de ces composants sont présentées dans le cahier des charges de la commande (contrat d'achat). Si ces appareils sont utilisés, les inspections et entretiens réguliers suivants doivent être effectués :

- Canalisation de distribution : vérification des dommages, de la corrosion, des fuites dans les joints
- Clapets de commande, d'isolement et de surpression/dépression : vérification du fonctionnement, de l'encrassement et de la corrosion, vérification du montage et le bon fonctionnement des actionneurs (mécanismes de commande)
- Doublures élastiques (manchons de ventilateur) : vérification du montage et de la tension des joints et vérification des dommages (crevaisons)
- Volets pare-pluie : vérification de l'encrassement et de la corrosion, vérification des fuites
- Filtre : conçu pour séparer les salissures mécaniques ordinaires de l'air selon la classe de filtration doivent être contrôlés , l'élément filtrant doit être régulièrement contrôlé pour détecter tout colmatage et, si nécessaire, remplacé.

Ces instructions doivent être combinées avec les exigences des instructions d'utilisation fournies pour chaque appareil installé. L'opérateur doit être informé afin d'éviter les dangers.

### 2) Climatisation

Équipement conçu pour contrôler la température de l'air dans la pièce; sa fonction principale est de refroidir l'air et d'en éliminer l'humidité, ou de chauffer l'air (à condition que la climatisation soit équipée d'une pompe à chaleur). Un appareil de climatisation est un appareil sophistiqué dont les performances et la durée de vie sont fortement affectées par sa propreté, car un équipement encrassé signifie un transfert de chaleur réduit mais des pressions dans le circuit de climatisation et charges plus importantes sur le compresseur pouvant entraîner sa destruction.

Si les réglementations d'exploitation et les calendriers d'entretien ne sont pas respectés, la durée de vie de l'équipement sera raccourcie, la consommation d'énergie va croître et les caractéristiques des systèmes de ventilation et de climatisation peuvent changer, ce qui peut entraîner l'échec de répondre aux exigences d'hygiène ou techniques sur l'environnement et la technologie utilisée.

### Dispositifs et systèmes de sécurité incendie

- Général

La fonction des dispositifs et systèmes de sécurité incendie est d'empêcher les dommages aux biens et à la santé humaine dans les situations critiques d'un incendie. Par conséquent, ces problèmes nécessitent une attention accrue et lorsqu'un dommage ou une perte de fonction est détecté, la situation doit être corrigée immédiatement. Il est essentiel d'observer les directives non seulement dans ces instructions, mais aussi dans tout autre document d'accompagnement documentation du matériel de sécurité incendie (voir la documentation d'accompagnement remise lors de la remise du Conteneur). Il est essentiel d'effectuer également une révision régulière au moins une fois par an, sauf si les conditions locales, la législation ou les instructions des fabricants des composants individuels, des intervalles plus fréquents sont spécifiés.

- Panneaux sandwich (tôle-isolant-tôle) comme protection incendie ou isolation thermique

Sur le lieu d'utilisation du conteneur, les conditions doivent être assurées pour éviter tout danger à long terme de condensation intérieure (par ex. salles de congélation, bâtiments technologiques à humidité relative et température élevées, etc.). Les Condensats à l'intérieur du noyau isolant peuvent réduire considérablement les propriétés techniques thermiques du panneau et, par conséquent, réduire progressivement les propriétés mécaniques du panneau, surtout si le condensat peut geler (risque de délaminage de la tôle de couverture). Lorsque le Container est utilisé dans ces conditions, Smart Heating Technology ne garantit pas les propriétés et la durée de vie du panneau déclaré.

## **5 RÉCLAMATIONS DE GARANTIE**

Notre société s'efforce d'être au maximum à l'écoute des clients, nous mettons tout en œuvre pour répondre à tous leurs souhaits. Dans le processus de production, nous procédons conformément aux normes et réglementations applicables et accordons une grande importance à l'inspection. Le résultat du processus de production est un produit de très haute qualité qui répond aux exigences du client. Par conséquent nous espérons que vous n'aurez pas besoin de déposer une demande de garantie concernant notre produit.

### **Comment déposer une demande de garantie**

S'il demande une réparation sous garantie, le client doit décrire par écrit et informer Smart Heating Technology en détail du problème, l'étendue requise des réparations et d'autres informations nécessaires pour identifier les produits et le défaut. Il est recommandé de joindre une documentation photo de qualité et un texte explicatif de la raison de la demande de garantie envoyée par e-mail.

- Les défauts évidents de fabrication et de transport doivent être signalés immédiatement après avoir été découverts ; cela s'applique principalement aux défauts/défauts apparents à première vue lors de la réception du produit. Les dommages manifestement subis pendant le transport doivent être signalé au transporteur et consigné dans le bon de livraison ou CMR lors de la réception.
- Les autres défauts ou défauts (c'est-à-dire les défauts ou défauts cachés qui ne se manifesteront que lors de l'utilisation du produit) doivent être déclarées immédiatement après leur découverte, c'est-à-dire au plus tard 3 mois après leur survenance (intervalle entre les contrôles réguliers).

Lors du dépôt d'une demande de garantie concernant l'exécution, il doit être indiqué une référence à la non-conformité avec un dessin approuvé dans la dernière version ou description technique du Conteneur (voir la dernière version de la confirmation de commande ou de contrat d'achat).

Avant que le fabricant n'effectue la réparation, un accord doit être conclu sur une méthode de réparation appropriée, la date de réparation et qui effectuera les réparations.

### **Limites de garantie :**

- Les demandes de réparation sous garantie doivent être soumises pendant la période de garantie qui est de 2 ans (voir également la confirmation de commande). Les demandes soumises ultérieurement ne seront pas acceptées.
- La responsabilité de Smart Heating Technology pour les dommages causés en relation avec le conteneur fourni ne peut en aucun cas dépasser la valeur du produit livré.

**Smart Heating Technology décline toute responsabilité pour :**

- Les dommages causés par des circonstances imprévisibles, en particulier par le soudage ou d'autres contraintes thermiques, salissures, dommages, utilisation de matériaux inadaptés, incendie, explosion, rayonnement, collision avec un autre objet, matériau de base mal sélectionné, force majeure, vandalisme, actions industrielles, etc.
- Les dommages aux endroits où le dommage s'est produit en conséquence de la présence physique, de l'utilisation ou de la forme d'un objet, par exemple des échelles, des mains courantes, des surfaces de friction, des points de contact entre des profilés ou des points soumis à d'autres contraintes comme décrit dans ce paragraphe.
- Dégradation causée par réaction galvanique en présence de métaux, dommages causés par des substances chimiques corrosives (par ex. engrais et similaires) et autres produits chimiques.
- Tout défaut ou dommage de conteneur signalé tardivement qui s'est aggravé pendant la période où il n'y avait pas d'inspections régulières.
- Dégradation, dommages ou défauts de toute partie du Conteneur causés par des travaux, modifications, etc., après que le Conteneur a été mis en fonctionnement.
- Les travaux de peinture que l'utilisateur a effectués en utilisant un matériau différent ou un autre matériau ou une technologie s'écartant de la spécificité requise du système de revêtement.
- Les dommages causés par le placement du Conteneur dans un environnement différent de celui spécifié dans la commande et confirmé dans la confirmation de commande (échelle C1 – C5 selon EN ISO 12944-2).
- Dégradation du système de revêtement vis-à-vis des attributs de qualité déclarés (voir chapitre « Réparations de peinture »).
- Dommages manifestement subis pendant le transport, qui ont été signalés tardivement et qui n'ont pas été consignés dans le bon de livraison ou CMR.
- Une intervention de maintenance effectuée sur un équipement installé par une personne non autorisée (voir la documentation jointe au produit).
- L'usure des pièces qui sont généralement considérées comme des consommables (tels que les éléments filtrants, les fluides de travail, etc.).
- Tous autres dommages et coûts disproportionnés tels que : perte de temps, frais de personnel, manque à gagner et autres réclamations faites contre Smart Heating Technology par des tiers, etc., tels que définis dans ce paragraphe.

**Tenue des registres d'entretien**

L'utilisateur doit conserver des enregistrements de toutes les inspections, révisions et travaux d'entretien effectués, sous la forme de journaux d'opération et de révision.

Ceci est l'une des conditions préalables pour que le Fabricant reconnaisse la légitimité des demandes de réparation sous garantie. Un journal d'opération qui sera gardé tout le temps par l'utilisateur, doit être fait immédiatement par le technicien de service, indiquant clairement son nom et le nom de la société pour le compte de laquelle l'action de service a été effectuée, ainsi que d'autres informations requis par les instructions d'utilisation et d'entretien des fabricants du produits spécifiques ou par la législation locale.

**Déclaration**

Ces instructions n'ont pas été conçues comme une liste exhaustive d'informations pertinentes. Les informations contenues dans ces Instructions sont sujet à modifications en fonction de l'expérience et de notre politique de développement continu des produits. S'il est démontré que le Conteneur a été utilisé en contradiction avec la manière définies dans les présentes Conditions d'Utilisation du Conteneur, Smart Heating Technology ne peut être tenu responsable des dommages et défauts, ni pour un fonctionnement incorrect du produit, ni pour le non-respect des paramètres de conception du produit.